NEGUAC

Comité plénier

Réunion ordinaire

Procès-verbal

09-2026
le lundi 21 septembre 2026
18 h 30

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie, maire Mad. Albertine Savoie, conseillère M. Denis Doiron, conseiller (virtuel) M. Michael Comeau, conseiller M. Mathieu Robichaud, conseiller (virtuel)
AUTRES :	M. Denis Poirier, directeur général Mad. Jessica Robichaud MacKnight, greffière municipale
ABSENT :	M. Philippe Allain, maire adjoint

1. Ouverture de la séance

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion à 18h35.

2. Relevé des présences

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Michael Comeau
Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Comité plénier du 21 septembre 2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Lecture et adoption des procès-verbaux.

5.1 Procès-verbal du 13 août 2026 et du 20 août 2026.

Proposé par Mad. Albertine Savoie
Appuyé par M. Mathieu Robichaud

Que les procès-verbaux des réunions du 13 août et du 20 août 2026 soient adoptés tel que présentés.

ADOPTÉ

5.3 Suivi des procès-verbaux

5.3.1 Demande de financement PRPM

Proposé par M. Mathieu Robichaud
Appuyé par M. Denis Doiron

Que le Comité plénier recommande au Conseil municipal que le document intitulé Plan triennal du programme de PRPM de 2029-2031 de la Municipalité de Neguac soit adopté avec une contribution municipale de 0,45%. **(Voir l'annexe « A ».)**

ADOPTÉ

5.3.2 Soumission - Appel d'offres TP 26-05 Contrat de déneigement.

Proposé par M. Denis Doiron
Appuyé par M. Mathieu Robichaud

Que le comité plénier recommande au conseil municipal d'accepter la soumission no 3 de l'entreprise G. Robichaud Entreprises Inc., étant la soumission la plus basse, au montant de 128 000 $ pour chacune des années 2026-2027 et 2027-2028, avec une année d'option pour 2028-2029 au montant de 132 000 $, si l'année d'option est exercée. **(Voir l'annexe « B »).**

ADOPTÉ

6. Correspondance - CAIENA-PA - Festival interculturel de la Péninsule acadienne - Demande de partenariat.

Le directeur général a donné une mise à jour concernant la demande de partenariat reçue du CAIENA-PA pour le Festival interculturel de la Péninsule acadienne, qui se déroulera du 2 au 4 octobre 2026 à Caraquet, Tracadie et Shippagan.

Il a été mentionné qu'aucun partenariat ne sera établi pour l'édition 2026. Toutefois, le personnel administratif travaille à développer un partenariat pour l'édition 2027 et à prévoir un montant au budget 2027 à cet effet.

7. Rapport trimestriel de la GRC

M. le maire a demandé aux membres du comité plénier de prendre connaissance du rapport trimestriel de la GRC. Si les membres ont des questions ou souhaitent obtenir des précisions, une rencontre pourrait être cédulée avec des représentants de la GRC et les membres du comité plénier.

8. Proposition de changement des dates de réunions du conseil.

Proposé par Mad. Albertine Savoie
Appuyé par M. Michael Comeau

Il a été discuté de revenir au lundi pour la tenue des réunions du Comité plénier et du Conseil municipal. Selon l'arrêté procédural actuellement en vigueur, les réunions sont prévues le 3e et le 4e lundi de chaque mois. Il a été suggéré de modifier ces dates afin que la réunion ordinaire du Comité plénier ait lieu le 2e lundi du mois et que la réunion ordinaire du Conseil municipal ait lieu le 4e lundi du mois.

Que le Comité plénier recommande au Conseil municipal de modifier les dates de tenue des réunions ordinaires afin que :

- la réunion ordinaire du Comité plénier ait lieu le 2e lundi de chaque mois;
- la réunion ordinaire du Conseil municipal ait lieu le 4e lundi de chaque mois;
- le 3e lundi de chaque mois soit réservé, au besoin, à la tenue de réunions à huis clos.

Que ces nouvelles dates soient appliquées dès maintenant et qu'une modification de l'arrêté procédural soit apportée ultérieurement afin de régulariser et d'officialiser ces changements.

ADOPTÉ

9. Mise à Jour - Projet Adaptation PA 2.0

Le directeur général a donné une mise à jour concernant la rencontre qui a eu lieu le 10 septembre 2026 avec l'institut de recherche Valorès dans le cadre du projet Adaptation PA 2.0.

10. Rapport annuel 2025

Les membres du comité plénier ont révisé la deuxième ébauche du rapport annuel 2025. Le rapport sera ramené à une prochaine réunion avec les modifications demandées, avant sa publication et sa transmission à la Province.

Il a également été suggéré d'organiser une rencontre publique afin de présenter le rapport annuel aux citoyens. Ce serait également une belle occasion d'échanger avec eux en vue de la préparation du budget 2027.

11. Tarifs et promotion de nos produits et services locaux

Le directeur général a informé les membres du comité plénier d'une proposition visant à promouvoir l'achat local et canadien et à soutenir les entreprises locales. Les membres ont pris connaissance de la proposition et ont discuté des moyens de promouvoir cette initiative au moyen des outils de communication municipaux.

Une résolution concernant la mise en œuvre de la campagne sera soumise au Conseil municipal lors d'une prochaine réunion ordinaire.

12. Correspondance - Levée de fonds du souper spectacle de la Campagne Enfant heureux.

Les membres du comité plénier sont d'accord que l'administration municipale procède à l'achat de deux billets afin de soutenir la 26e levée de fonds de la Campagne Enfant heureux, dans le cadre du souper-spectacle qui aura lieu le 17 octobre 2026.

13. Congrès annuel 2026 de l'AFMNB aura lieu les 16 et 17 octobre

Les membres du comité plénier sont d'accord qu'on envoie 2 délégués au Congrès annuel 2026 de l'AFMNB qui aura lieu du 16 au 17 octobre 2026 à Moncton.

14. Ajournement

L'ordre du jour étant épuisé, M. Mathieu Robichaud, propose l'ajournement à 19h40.

Le procès-verbal du 21 septembre 2026 a été révisé et adopté par le Comité plénier le 19 octobre 2026.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière

M. Georges R. Savoie, maire

Annexe A



Municipalité de Neguac

Plan triennal pour le programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales

2029 - 2031

Août 2026
Ministère des Transports et de l'Infrastructure

New Nouveau Brunswick



INTRODUCTION

La Municipalité de Neguac a préparé un plan triennal pour les années 2029-2031 dans le cadre du *Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales*. Vous trouverez ci-dessous le nom, la description, les estimations de coûts et le financement pour chaque projet sélectionné.

CONTENU DU PLAN QUINQUENNAL

Le MTI publie annuellement un plan triennal des dépenses d'immobilisations des projets prévus. Ces projets portent sur des ponts, des routes, des bâtiments et le Programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales (PRPM).

Le plan quinquennal du Programme de PRPM comprend les éléments suivants :

1. Copie certifiée de la résolution du conseil du gouvernement local adoptant le plan de trois ans du Programme de PRPM.

2. Annexe A : description du projet. L'annexe A doit être remplie pour chaque projet et doit comprendre le nom du projet, sa description, les limites du projet et les coûts estimatifs.

3. Annexe B : sommaire du financement demandé du Programme de PRPM (feuille de calcul Excel).

4. Annexe C : liste de vérification signée par le directeur général ou le responsable des transports.

Municipalité de Neguac

(Nom du gouvernement local)

PLAN TRIENNAL

POUR LE PROGRAMME DE PARTENARIAT POUR LES ROUTES PROVINCIALES-MUNICIPALES (PRPM)

2029-2031

RÉSOLUTION

2026-XXX Le conseiller/La conseillère _____, appuyé(e) par le conseiller/la conseillère _____, propose « que le document intitulé Plan triennal du programme de PRPM de 2029-2031 de la Municipalité de Neguac soit adopté ».

Motion adoptée

J'atteste que la résolution ci-dessus du conseil de la Municipalité de Neguac a été adoptée pendant la réunion ordinaire du 20 août 2026.

SCEAU

GREFFIER

MUNICIPALITÉ DE NEGUAC

New Nouveau Brunswick

Annexe A – Description du projet

2029 – Resurfaçage de la route 11 (rue LeGresley à Station # 1)

Description du projet (indiquer les limites, la distance sur laquelle doivent s'effectuer les travaux et le type de réfection) :

Ce projet a comme but de procéder au resurfaçage de la rue Principale (Route 11) entre la rue LeGresley et le 583, rue Principale (station # 1 de pompage d'égout sanitaire), et ce sur la largeur actuelle de 12 m.

Les travaux, sur une distance de 315 m, comprendront les ajustements aux regards d'égouts sanitaires et pluviaux ainsi que le traçage des lignes après le resurfaçage.

Indiquer les travaux non admissibles qui seront exécutés dans le cadre de ce projet (conduite d'eau principale, égout sanitaire, trottoir, etc.) :

N/A

Année	Éléments admissibles, contribution du MTI pour le PRPM	Éléments admissibles, contribution municipale pour le PRPM	Éléments admissibles, autre contribution	Éléments non admissibles	Coût total du projet
2029	810,885 $	3,665 $			814,550 $
2030					
2031					

2030 – Resurfaçage de la Route 11 (Route 460 à rue Lebel)

Description du projet (indiquer les limites, la distance sur laquelle doivent s'effectuer les travaux et le type de réfection) :

Ce projet a comme but de procéder au resurfaçage de la rue Principale (Route 11) entre les intersections de la Route 460 (rue Stymiest) et de la rue Lebel, et ce sur la largeur actuelle de 15 m.

Les travaux, sur une distance de 240 m, comprendront les ajustements aux regards d'égouts sanitaires et pluviaux ainsi que le traçage des lignes après le resurfaçage.

Indiquer les travaux non admissibles qui seront exécutés dans le cadre de ce projet (conduite d'eau principale, égout sanitaire, trottoir, etc.) :

N/A

Année	Éléments admissibles, contribution du MTI pour le PRPM	Éléments admissibles, contribution municipale pour le PRPM	Éléments admissibles, autre contribution	Éléments non admissibles	Coût total du projet
2029					
2030	770,915 $	3,485 $			774,400 $
2031					

2031 - Route 455 (rue Fairisle) – Égout pluvial Partie 1

Description du projet (indiquer les limites, la distance sur laquelle doivent s'effectuer les travaux et le type de réfection) :

L'objectif de ce projet est de continuer et terminer le réseau d'égout pluvial sur une distance de 1 km sur une période de 2 ans. La distance totale prévue couvre la rue Fairisle du numéro civique # 328 jusqu'à la limite de la municipalité qui est située à l'intersection du chemin Adélard et de la rue Trécarré.

En 2031, un total de 500 m serait fait, c'est-à-dire approximativement du numéro civique # 436 jusqu'à la limite de la municipalité. Les travaux comprennent le remplissage de fossés, l'installation d'un système d'égout pluvial et la réfection de la route.

En 2032, la seconde portion de la route pourrait être faite, c'est-à-dire du numéro civique # 328 jusqu'au numéro civique 436 (ou selon la limite atteinte en 2030).

La Municipalité de Neguac pourrait également séparer le projet en 3 phases afin de s'adapter au financement potentiel du PRPM.

Indiquer les travaux non admissibles qui seront exécutés dans le cadre de ce projet (conduite d'eau principale, égout sanitaire, trottoir, etc.) :

N/A

Année	Éléments admissibles, contribution du MTI pour le PRPM	Éléments admissibles, contribution municipale pour le PRPM	Éléments admissibles, autre contribution	Éléments non admissibles	Coût total du projet
2029					
2030					
2031	1,140,720 $	5,156 $			1,145,877 $

Annexe B : Sommaire du financement demandé du Programme de PRPM

Veuillez consulter le document Excel intitulé « **Sommaire du financement demandé du Programme de PRPM 2029-2031.xls** » duquel l'image suivante a été tirée.

NEGUAC

Insérez vos données dans les cases vertes
Cases fixes (ne pas changer)

Municipalité de Neguac

	2029	2030	2031
Partie provinciale (MTI)	99,55%	99,55%	99,55%
Partie du gouvernement local	0,45%	0,45%	0,45%

Nom du projet avec le nom de la route ou le numéro de la route	Sommaire des éléments admissibles (000s)			
	2029	2030	2031	Total
Route 11 (rue Principale, Neguac) - Resurfaçage (rue LeGresley à Station # 1)	814 550 $			814 550 $
Route 11 (rue Principale, Neguac) - Resurfaçage (Route 460 à rue Lebel)		774 400 $		774 400 $
Route 455 (rue Fairisle, Neguac) - Partie 1 de 2			1 145 877 $	1 145 877 $
Contribution du MTI aux éléments admissib	810 885 $	770 915 $	1 140 720 $	2 722 520 $
Contribution du gouvernement local aux éléments admissibles	3 665 $	3 485 $	5 156 $	12 307 $
Autres contributions (éléments admissibles)				- $
Total des éléments admissibles (000s)	814 550 $	774 400 $	1 145 877 $	2 734 827 $
Eléments non admissibles (si applicable)	- $	- $	- $	- $
Coût total (éléments admissibles et non-admissibles)	814 550 $	774 400 $	1 145 877 $	2 734 827 $

New Nouveau Brunswick

Annexe C : Liste de vérification

- Annexe A remplie pour chaque projet
- Annexe B entièrement et dûment remplie
- Résolution signée par le conseil
- Demande soumise avant la date limite fixée
- Si les documents ci-dessus ne sont pas remplis correctement et à temps, la demande sera rejetée.

Signataire autorisé : _____

Denis Poirier
Directeur Général
506-776-3960 (ligne directe / direct line)
direction@neguac.com

Municipalité de Neguac
1175, rue Principale, Suite 1
Neguac, NB E9G 1T1
506-776-3950

Municipalité de Neguac
1175, rue Principale, Neguac NB

Dépouillement des soumissions

Projet **TP 26-05**

Date d'ouverture 2026-08-25
Date de fermeture 2026-09-15 à 14h00

Personnes présentes :

	Nom	Entreprise
1	Stéphanie Tremblay	Municipalité de Neguac
2	Corinne Breau	L. Breau & Sons
3	Gilles Robichaud	G. Robichaud Enterprises Inc.
4	Camille Robichaud	Représentant Camille Robichaud
5	Georges Savoie	Municipalité de Neguac
6	Vanessa Strang	Municipalité de Neguac

NEGUAC

Annexe B

Soumissions reçues:

Soumissions reçues:	Montant forfaitaire par année (avant TVH)			**Montant forfaitaire total (avant TVH)**	Commentaires (si besoin):
	2026-2027	2027-2028	2028-2029	**2026-2029**	
Soumission # 1 L. Breau & Sons	148 000,00 $	162 800,00 $	179 080,00 $	**489 880,00 $**	Pourcentage diesel 20 %
Soumission # 2 Camille Robichaud	92 000,00 $	94 000,00 $	96 000,00 $	**282 000,00 $**	Particulier (pas une compagnie) Pourcentage diesel 0 % A retiré sa soumission par écrit après l'ouverture.
Soumission # 3 G. Robichaud Enterprises Inc.	128 000,00 $	128 000,00 $	132 000,00 $	**388 000,00 $**	Pourcentage diesel 0 %